

# M'Sieur ils m'embêtent !!!

## Quand la CFDT appelle au secours

Sujet de philosophie :

**Face à la vérité qui dérange, doit-on préférer l'illusion qui reconforte ?**

Pour M. HIRSCH, directeur général de l'AP-HP et le syndicat « réformiste » CDFDT, la réponse est sans ambiguïté : oui !

Ou en d'autres termes, une organisation syndicale représentative au sein de l'AP-HP, **a-t-elle le droit de dire que M. HIRSCH et la CDFDT ont signé le 27 octobre 2015, un protocole de merde ?**

Vu sous cet angle, le même M. HIRSCH et la même CFDT répondent en cœur non à l'ensemble des personnels.

Pourquoi vouloir instaurer une telle censure au sein de l'AP-HP ?

Pour faire taire, **ceux qui pensent et surtout s'expriment différemment.**

Signer un mauvais protocole relève, d'un point de vue éthique, d'un manquement à ses obligations vis-à-vis des salarié(e)s que l'on est censé représenter.

Rappelons à M. HIRSCH, que l'article 6 de la loi du 13 juillet 1983 prévoit que « *La liberté d'opinion est garantie aux fonctionnaires* ».

Surtout lorsque ces mêmes fonctionnaires sont confrontés **à des situations où leurs droits sont bafoués !**

Le devoir de chacun est de se mobiliser auprès de l'ensemble des personnels pour informer, débattre et organiser des actions.

Il n'est donc pas ici question pour les différents représentants du personnel SUD Santé de « *faire plaisir* » à des signataires en mal de reconnaissance.

Le débat doit avoir lieu de manière sereine, quoi qu'il en coûte et surtout **sans avoir à subir de pressions de la part de ceux qui veulent avant tout museler la parole dissidente.**

C'est ainsi que M. HIRSCH s'est fendu le 29 octobre 2015, d'une note de service dont l'objet était « *vigilance quant aux relations entre les représentants syndicaux* », à l'intention des directeurs d'établissement et des DRH où il leur demande **de s'adonner à la délation envers les représentants syndicaux qui se montreraient un peu trop vindicatifs envers ses bons amis de la CFDT !!!**

Rappelons qu'au sein des différents établissements de l'AP-HP, de manière quotidienne, **des agents sont confronté(e)s à des violences physiques et verbales sans que M. HIRSCH ne rédige la moindre note à l'intention de ses adjoints afin que leurs droits soient respectés !**

Que M. HIRSCH en soit bien conscient :

- **Les délégué(e)s SUD Santé ne se laisseront pas intimider !**
- **Les Assemblées générales des personnels continueront !**
- **Les actions de mobilisation se poursuivront !**
- **Les personnels continueront de se mobiliser !**

**Le 17 novembre, montrons à Hirsch et à ses serviteurs de la CFDT notre détermination.**

**Toutes et tous en grève.**

**ON NE LACHE RIEN !**

novembre 2015